

« Camarades,

Si nous dénonçons la politique d'agression de l'impérialisme, nous maintenons fermement notre orientation en faveur de la coexistence pacifique des États aux régimes sociaux différents. Cela signifie que l'Union soviétique, considérant la coexistence des États aux régimes sociaux différents comme une forme de la lutte de classe entre le socialisme et le capitalisme, se prononce en même temps d'une manière conséquente pour le maintien de relations normales et pacifiques avec les pays capitalistes, pour le règlement des questions litigieuses entre États par voie de négociations et non pas au moyen de la guerre. L'Union soviétique ne cesse de prôner la non-ingérence dans les affaires intérieures de tous les États, le respect de leurs droits souverains et l'inviolabilité de leur territoire. Il va de soi qu'il ne peut y avoir de coexistence pacifique là où il s'agit de processus internes de la lutte de classe et de libération nationale dans les pays capitalistes ou dans les colonies. Le principe de la coexistence pacifique est inapplicable aux rapports entre les oppresseurs et les opprimés, entre les colonialistes et les victimes du joug colonial. »

Leonid Brejnev, Rapport au Comité central du PCUS au XXIIIe Congrès, 29 mars 1966.